



ccirn

Chambre de commerce
et d'industrie
de Rouyn-Noranda



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

MÉMOIRE

PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION DE LA MINE HORNE 5 PAR RESSOURCES FALCO LTÉE

Présenté au:

Bureau d'audiences publiques en environnement

Par:

La Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

et

La Chambre de commerce de Val-d'Or

Septembre 2024

Le 26 septembre 2024

Objet : Mémoire - Appui au projet Horne 5 de Ressources Falco Ltée

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans les pages qui suivent la position développée conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN) et la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) en appui au projet Horne 5 par Ressources Falco Ltée.

Cette démarche revêt une importance incontestée pour différentes raisons qui sont précisées dans notre mémoire. C'est pourquoi, en prenant en considération les intérêts de nombreux de nos membres, les deux Chambres n'ont pas hésité à accueillir positivement ce projet et à le soutenir publiquement.

Nous sommes convaincus que notre appui à cet important projet recevra toute l'attention nécessaire. Nous vous remercions de votre attention et nous vous invitons à nous contacter au besoin pour toute demande d'information supplémentaire. Il nous fera plaisir d'y répondre au mieux de nos connaissances.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le président de la CCIRN

La présidente de la CCVD

Stephane Brown

Valérie Gourde

SB/VG/nl

Mémoire publié par :



Chambre de commerce
et d'industrie
de Rouyn-Noranda

70, avenue du Lac
Rouyn-Noranda Québec J9X 4N4
Téléphone : (819) 797-2000
reseau@ccirn.qc.ca
www.ccirn.qc.ca



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

921, 3e Avenue, bureau 200
Val-d'Or Québec J9P 1T4
Téléphone : (819) 825-3703
info@ccvd.qc.ca
www.ccvd.qc.ca

La CCIRN sera représentées lors de l'audience par :

Monsieur Stephane Brown, président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Monsieur David Lecours, président ex officio du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda



*Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
Chambre de commerce de Val-d'Or
2024*

Table des matières

La Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda	4
La Chambre de commerce de Val-d'Or	4
L'Abitibi-Témiscamingue, une histoire minière	5
Notre intérêt envers Ressources Falco Ltée.....	5
Retombées directes du projet.....	7
Zone d'innovation minière	9
Laboratoire sur l'acceptabilité sociale de l'exploitation des ressources naturelles.....	10
Impacts sociaux et bonnes pratiques.....	11
Impacts sur le développement de projets miniers et industriels.....	12
Conclusion	13

La Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Fondée en 1927, la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN) est un regroupement volontaire de gens d'affaires, de commerçants et de toute personne qui partage sa mission et sa vision, elle compte désormais, plus de 1100 membres issus de tous les secteurs d'activités de la région.

Grâce à la force de son réseau, la Chambre est devenue un acteur incontournable du développement économique régional. Affiliée à la Fédération des Chambres de commerce du Québec et du Canada, la CCIRN a comme objectif de dynamiser l'économie de la région afin d'assurer la croissance de Rouyn-Noranda en concertation avec les entrepreneurs et les organismes socioéconomiques.

En tant que leader et rassembleur de la communauté d'affaires, la CCIRN contribue activement au développement économique de sa région. Ses nombreuses interventions publiques sont motivées par sa volonté d'encourager l'esprit d'entreprise, de favoriser les initiatives structurantes et la création d'emplois depuis bientôt 100 ans.

La Chambre de commerce de Val-d'Or

Grâce à l'engagement de son équipe et de ses membres, depuis plus de 80 ans la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) travaille à l'essor, au rayonnement et à la prospérité des entreprises. De par son leadership, elle pose des actions déterminantes et contribue aux grands projets de développement de son territoire.

Considérée comme l'un des plus grands réseaux de gens d'affaires au Québec, la CCVD se veut un lieu privilégié d'action et de concertation pour la communauté d'affaires. Ses 1 125 membres, répartis dans plus de 613 entreprises, témoignent de l'effervescence économique de l'Abitibi-Témiscamingue, qui se distingue comme une région pleine d'opportunités.

Au quotidien, la CCVD anime des débats et prend position sur de nombreux dossiers d'actualités, informe ses membres et la communauté d'affaires, fournit des occasions de réseauter, d'apprendre et d'échanger et offre une tribune aux succès et à la prospérité de ses entrepreneurs.

L'Abitibi-Témiscamingue, une histoire minière

Nous, Abitibiens, sommes liés par l'histoire à l'industrie minière et son importance dans notre vie quotidienne est encore indéniable. Pour vous faire une idée du potentiel minéral du sous-sol abitibien, et plus spécialement de l'axe longeant la faille de Cadillac, disons que 70 % des mines d'or du Canada se retrouvent dans cette zone.

Depuis 100 ans, s'est au-delà de 130 mines qui ont vu le jour dans la faille de Cadillac. Des projets miniers, nous en avons donc vu plus qu'un! Fort heureusement, l'industrie minière du début du siècle a grandement évolué au fil des ans, tout comme notre région. Encore aujourd'hui, avec 15 589 emplois directs, indirects et induits liés à l'activité minière, l'Abitibi-Témiscamingue demeure la principale région minière du Québec.

Selon une étude réalisée par l'Association minière du Québec (AMQ) en 2022, sur les 12,5 milliards de dollars que générerait au Canada l'activité totale de l'industrie minière québécoise, les sociétés minières de la région représentaient à elles seules 3,5 milliards. C'est donc dire que ce secteur d'activité génère des retombées importantes pour notre territoire.

Notre intérêt envers Ressources Falco Ltée

En tant que porte-parole de la communauté d'affaires de Rouyn-Noranda et Val-d'Or, la CCIRN et la CCVD portent inévitablement un grand intérêt envers le projet Horne 5. C'est un gisement d'ampleur qui va permettre de générer de la prospérité sur l'ensemble de notre territoire, tout en travaillant en synergie avec les infrastructures existantes.

Pour notre économie, il va de soi que le projet Horne 5 offre de belles opportunités pour nos entreprises et notre main-d'œuvre. Mais nous ne pouvons, en 2024, vanter les progrès de l'industrie minière sans parler d'acceptabilité sociale et de gestion minière responsable. À notre connaissance, Falco a démontré une volonté à œuvrer dans une optique de développement durable.

Les principes du développement durable, rappelons-nous, s'appuient sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique. Cela nous demande donc, en tant que société, d'apprendre à jongler avec ce délicat équilibre entre trois dimensions tout aussi complexes et fondamentale l'une que l'autre.

Si la tâche est loin d'être facile, dans ce mémoire, la CCIRN et la CCVD souhaitent démontrer les efforts soutenus de Falco pour préserver un équilibre harmonieux en matière de développement durable.

Depuis l'annonce du projet minier Horne 5 en **2014**, Ressources Falco Ltée a démontré un engagement solide envers la communauté locale et les parties prenantes.

Voici en détail les actions de cette entreprise qui abondent en ce sens :

Dialogue actif avec les communautés locales : Ressources Falco a organisé **plus d'une centaine de rencontres** avec les communautés locales et les parties prenantes. Cette approche proactive permet de comprendre les besoins, les préoccupations et les attentes de la population locale. Leur volonté de dialoguer ouvertement et de manière transparente renforce notre confiance en leur capacité à gérer les enjeux sociaux tout en bonifiant leur projet pour le rendre à sa meilleure version en considérant les idées, commentaires et suggestions.

Comité consultatif inclusif : Depuis **février 2019**, un **comité consultatif** composé de diverses parties prenantes de la communauté est actif. Ce comité est entre autres composé de représentants de la Ville de Noranda, du Centre de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, de la Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda, de l'UQAT, du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, d'organismes communautaires, et environnementaux, et de citoyens. Il favorise la collaboration et assure que toutes les voix sont entendues dans le processus décisionnel. L'inclusion de représentants de la communauté, d'experts et d'autres parties prenantes garantit une prise de décision équilibrée et réfléchie.

Leadership en matière d'ESG : Ressources Falco a réalisé un exercice de **matérialité des thématiques ESG** (Environnement, Social et Gouvernance) et élaboré une stratégie ESG. Cette démarche vise à surpasser les meilleures pratiques de l'industrie minière en matière d'aspects environnementaux et sociaux.¹ Leur engagement envers le développement durable et la responsabilité sociale renforce notre confiance en leur capacité à gérer le projet de manière éthique et transparente.

Un citoyen corporatif déjà engagé dans la communauté : Falco a investi à ce jour plus de 25 millions de dollars dans l'agrandissement du complexe La Source-Polymétier, le déménagement des Ateliers Manutex et la construction des terrains multisports St-Luc.

- Grâce à ses investissements, le personnel des Ateliers Manutex, une entreprise adaptée spécialisée dans la fabrication de produits du textile, employant une majorité de personnes vivant avec des limitations fonctionnelles, peut désormais travailler dans un environnement moderne et lumineux.
- Les installations du complexe La Source/Centre Polymétier ont pu être agrandies et modernisées afin d'adapter ses formations aux nouvelles réalités des marchés commerciales et industrielles.
- Les citoyens peuvent également profiter d'un terrain multisports à la hauteur de la qualité des sportifs de la communauté avec un aménagement répondant aux plus haut standards.

¹ Ressources Falco Ltée

Parmi les démarches initiées par l'entreprise pour démontrer sa volonté de collaborer dans son milieu, il est important de mentionner que Ressources Falco a désigné madame Hélène Cartier, vice-présidente à l'environnement et au développement durable à siéger au sein du conseil d'administration de la CCIRN en tant qu'administratrice et membre coopté depuis près de trois ans.

Le projet suscite un grand intérêt auprès de l'ensemble de nos membres. Depuis 2014, la CCIRN, en partenariat avec Ressources Falco, a organisé cinq activités visant à informer nos membres des avancées de leurs démarches.

Ces événements, animés par monsieur Luc Lessard, président et chef de la direction et administrateur de Ressources Falco, ont attiré en moyenne plus de 120 participants. L'une de ses activités a connu une assistance record de 241 participants lors d'un repas-conférence en octobre 2014.

Retombées directes du projet

Le projet minier Horne 5 offre des avantages tangibles pour les entrepreneurs locaux.

Et au-delà des emplois directs engendrés par le projet, et des emplois indirects comme le transport, les fournitures et la sous-traitance, Horne 5 a la capacité de créer des effets multiplicateurs créés par l'impact des dépenses dans les commerces et les services locaux.

On parle de vitalité économique pour les commerces, les infrastructures, les événements culturels et sportifs et les organismes à but non lucratif.

Un projet d'envergure comme Horne 5 a le potentiel d'agir comme levier économique mais aussi social au bénéfice de la communauté. La vision de croissance et de prospérité attachée à un tel projet favorise l'entrepreneuriat, diversifie l'économie, crée des opportunités et contribue à vitaliser le milieu.

Voici pourquoi :

- **Retombées économiques pour la région :** Selon une analyse effectuée par KPMG dans un rapport intitulé « Évaluation de retombées économiques du Projet Horne 5 » déposée en décembre 2017, c'est plus de 2,18 milliards \$CA en retombées économiques pour l'Abitibi-Témiscamingue, soit 58% des retombées économiques totales sur la durée de vie du projet.
- **Création d'emplois locaux :** Ressources Falco s'engagerait à favoriser l'embauche locale. Pendant la phase d'exploitation, le projet générera environ 500 emplois. On prévoit que sur ces 500 emplois, environ 100 nécessiteront que de nouvelles personnes, dont de nouvelles familles, déménagent à Rouyn-Noranda ou dans les environs. Ces postes couvrent une variété de compétences, allant des ingénieurs aux opérateurs, en passant par les techniciens et les gestionnaires. Horne 5 créera des perspectives de carrières avantageuses dans le secteur minier.

- **Stimulation de l'économie locale** : Le projet Horne 5 produira en moyenne 15 500 tonnes de minerai par jour. Cette production génère des flux de trésorerie solides et crée des opportunités commerciales pour les entrepreneurs locaux. Les entreprises de services, de transport et de fournitures peuvent prospérer grâce à cette activité minière.
- **Opportunités de sous-traitance** : L'entreprise Ressources Falco Ltée aura besoin de divers services et fournitures pour le projet. Cela ouvre des opportunités de sous-traitance pour les entrepreneurs de la région. Que ce soit pour la construction, la maintenance, la logistique ou d'autres domaines, les entrepreneurs peuvent collaborer avec Ressources Falco et contribuer au succès du projet.
- **Engagement envers la formation locale** : Ressources Falco s'engage à soutenir des programmes de formation pour améliorer les compétences locales. Les entrepreneurs pourront accéder à des formations spécialisées et développer des compétences transférables, ouvrant ainsi des perspectives de carrières avantageuses dans le secteur minier. De plus, des partenariats avec les instances locales en éducation pourraient permettre de développer une main-d'œuvre habilitée à utiliser les nouvelles technologies de l'industrie minière, rendant plusieurs métiers accessibles aux personnes vivants avec un handicap et à celles qui désirent ne pas travailler sous terre. Des investissements ont déjà été mis sur pied avec les nouveaux aménagements du Complexe La Source-Polymétier, offrant désormais des locaux de qualité aux étudiants à la formation professionnelle.
- **Premières Nations** : La participation des Premières Nations aux programmes de formation serait une priorité, permettant de renforcer les liens et les opportunités pour ces communautés. La création d'opportunité d'affaires, dynamisant et diversifiant l'économie locale, permettront d'intégrer les Premières Nations dans la chaîne d'approvisionnement.
- **Transition énergétique** : Horne 5 deviendrait le premier producteur de cuivre au Québec, dans un contexte de déficit mondial de cuivre, un métal essentiel pour la transition énergétique

En somme, le projet Horne 5 n'est pas seulement une mine, mais une opportunité générationnelle pour les entrepreneurs et la communauté de l'Abitibi-Témiscamingue. Il créera des emplois, stimulera l'économie ainsi que des avenues en éducation et renforcera la confiance dans le développement durable de la région.

Recommandations :

La CCIRN est d'avis que Ressources Falco Ltée devra se doter d'une politique d'achat local afin de stimuler au maximum l'économie en Abitibi-Témiscamingue.

Des engagements clairs devront être mis de l'avant avec les différentes instances en éducation afin de confirmer leur collaboration. Elle devra établir des programmes connus et reconnus.

Rayonnement de l'expertise minière de l'Abitibi-Témiscamingue

En plus des retombées économiques liés au Projet Horne 5, nous ne pouvons passer sous le silence l'impact pour le rayonnement de l'expertise minière abitibienne. Plusieurs des entreprises membres de nos chambres de commerce possèdent un savoir-faire minier unique au monde et des projets comme celui-ci permet de développer ce savoir-faire et le renforcer. Les défis tout comme les opportunités liées au projet Horne 5 vont permettre à des entreprises de chez nous d'acquérir de nouvelles compétences, d'investir dans leurs équipements, de développer une main-d'œuvre spécialisée et de commercialiser de nouveaux produits tout aussi innovants.

L'écosystème entrepreneurial qui gravite autour de l'industrie minière dans notre région est fort de sa diversité, que ce soit équipementiers, entreprises d'explosifs, d'informatique, de location, de matériaux, de produits pétroliers, de soudure, d'hydraulique, de transport. Le projet offre pour les entrepreneurs tout comme les travailleuses et travailleurs une expérience inestimable et déterminante pour notre futur.

D'ailleurs, soulignons qu'alors que le gouvernement du Québec souhaite se positionner stratégiquement dans la mise en place de son plan d'économie verte², l'expertise des gens de l'Abitibi-Témiscamingue s'avèrera déterminante pour le développement du plein potentiel minier québécois.

Dans notre communauté, la mise en valeur de la main-d'œuvre minière s'appuie sur un réseau de formation et d'usines-écoles pour étudiants offertes par les Centres de formation professionnelle de notre territoire, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au niveau du premier, du deuxième et du troisième cycle. En recherche, la région se positionne comme un leader en environnement minier grâce à ses laboratoires aux technologies de pointe.

Zone d'innovation minière

Déposée en mars 2021 auprès du Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec par la Ville de Rouyn-Noranda, le projet de la Zone innovation minière (ZIM) est un ambitieux projet porté par plus d'une vingtaine de partenaires publics et privés de Rouyn-Noranda et de l'Abitibi-Témiscamingue.

« La ZIM propulse le savoir et le savoir-faire du secteur minier québécois en plaçant l'humain au cœur de la transition vers une nouvelle ère minière. Véritable carrefour du génie créatif, la ZIM mise sur la création de valeur pour faire rayonner les talents, l'expertise et la capacité d'innovation québécoise au niveau international. »³

² Source : [Plan pour une économie verte | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

³Source : <https://www.rouyn-noranda.ca/storage/app/media/affaires/projets-de-developpement/zone-d-innovation-mini%C3%A8re/zimsommaire-executiffinalweb1.pdf>

Le projet des partenaires dans le laboratoire vivant et la participation citoyenne ont surtout pour objectif de rassembler les « créatifs ». L'Abitibi-Témiscamingue a démontré être un écosystème d'innovation de classe mondiale et une véritable plateforme d'expertises complémentaires qui s'appuie sur un écosystème industriel et de l'enseignement déjà reconnu mondialement.

Le projet Horne 5 de Ressources Falco, pourra bénéficier des expertises développées par la ZIM et également participer aux différentes recherches en développement durable et en exploitation d'une mine 4.0 en permettant de déployer des infrastructures de pointe pour contribuer au développement responsable des ressources minérales, à l'intégration de l'IA dans le secteur minier et à la réduction des risques dans le développement des projets

Laboratoire sur l'acceptabilité sociale de l'exploitation des ressources naturelles

Basé à l'Unité d'enseignement et de recherches en sciences de la gestion, le Laboratoire sur l'acceptabilité sociale de l'exploitation responsable des ressources naturelles (LASERN)⁴ saurait être un partenaire important dans l'atteinte des objectifs le projet Horne 5 de Ressources Falco Ltée.

Objectif: Concevoir des mécanismes d'acceptation sociale en phase avec les préoccupations et les intérêts des différentes parties concernées par ces ressources;

Mission: Développer des connaissances interdisciplinaires de pointe liées au processus d'acceptabilité sociale des projets d'exploitation des ressources naturelles.

Axes principaux: L'entreprise et son projet, l'environnement légal, social et culturel entourant le projet, et, la dynamique du processus d'acceptabilité sociale.

La nature participative du Laboratoire permet une perméabilité entre la société, les organisations et le Laboratoire dans une optique collaborative : la science et la société se nourrissant l'une de l'autre.

L'interdisciplinarité est essentielle afin de mieux saisir les enjeux et les interactions entre les acteurs participant au processus d'acceptabilité sociale. L'équipe multidisciplinaire du Laboratoire est composée de chercheuses et chercheurs chevronnés provenant de plusieurs unités d'enseignement et de recherche, instituts et écoles de l'UQAT ainsi que des chercheuses et chercheurs d'autres universités.

⁴ Source : <https://www.uqat.ca/recherche/lasern/>

Dans ce défi qu'est l'acceptabilité sociale du Projet polymétallique aurifère urbain et souterrain, Horne 5, la CCIRN et la CCVD considèrent qu'il faut miser sur nos compétences. L'équipe d'expertes et d'experts reconnus de l'UQAT, ses installations à la fine pointe et son approche unique basée sur la collaboration avec les industriels et les personnes représentantes des gouvernements seront assurément une valeur ajoutée pour ce défi.

Impacts sociaux et bonnes pratiques

Tout projet industriel n'est pas sans causer d'impact sur l'environnement et les individus situés aux environs. Le projet Horne 5 n'échappe pas aux inquiétudes, car ses principales composantes prendront place dans le périmètre urbain et périurbain de la ville de Rouyn-Noranda, ce qui pourraient occasionner certains désagréments sur la qualité de vie des résidents de proximités.

Malgré les impacts négatifs, il faut saluer les efforts entrepris par Ressource Falco auprès de la population ainsi que sur les milieux sensibles pour réduire lesdits impacts avec une approche environnementale responsable et novatrice telle la réutilisation du parc à résidus du site Norbec ainsi que le positionnement des installations afin de diminuer l'impact visuel, sonore et les poussières.

Finalement, Ressources Falco a tenu des séances d'information (dès la découverte du gisement) et des consultations auprès des personnes et organismes du milieu rouynorandien. De plus, elle a favorisé la mise en place de l'Espace Falco, centre de relation avec les citoyens et la création comité consultatif, formé de plusieurs acteurs du milieu socioéconomique ainsi que des citoyens de Rouyn-Noranda.

Les appuis au projet sont nombreux et parmi les plus importants : Ville de Rouyn-Noranda, grande majorité de sa population; l'industrie minière et, bien entendu les commerçants et sous-traitants de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le résumé de l'étude d'impact (WSP) nous apprend que le projet Horne 5, assujetti au processus d'évaluation environnementale du Québec, s'assure de créer une entreprise minière rentable, innovatrice dans ses activités d'exploration et d'exploitation, en intégrant les concepts d'un développement durable afin de protéger l'environnement, la santé et la sécurité de ses employés et du public. De prendre en considération les appréhensions des communautés où elle mène ses activités. Et qui à cette fin, agira de manière à minimiser ses impacts et cherchera à améliorer constamment sa performance en matière de développement durable.

Implanter en milieu urbain un gisement du calibre de Horne 5 nécessite de faire preuve d'audace, de créativité et d'ouverture d'esprit. La CCIRN et la CCVD s'attendent à ce que Falco adapte ses opérations en fonction de cette réalité et qu'elle mette tout en œuvre pour adopter les meilleures pratiques ESG (enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance) à tous les chapitres.

En 2024, l'acceptabilité sociale n'est plus seulement qu'un volet dans l'implantation d'un projet minier, c'est un prérequis. Notre volonté est que la société minière, à l'instar des autres projets que nous avons vu naître sur notre territoire, élève à son tour les standards en matière de performance sociale et environnementale, que ce soit dans la mise en place de mécanismes de communication, de mesures d'atténuation et de principes de développement durable.

Certes, le projet comporte des impacts pour les milieux physique, biologique et humain et, en ce sens, une démarche d'évaluation, de réflexion et d'échanges, tel que celle qui se déroule présentement, est nécessaire. C'est une obligation sociale qui se veut responsable et qui permet à toute une collectivité de s'exprimer et de faire des choix réfléchis.

De par les démarches de Ressources Falco, son ouverture et sa collaboration avec la communauté, sa volonté de limiter les impacts sociaux et environnementaux du projet Horne 5 et de compenser adéquatement les personnes affectées, la CCIRN et la CCVD constatent que Ressource Falco désire agir de manière responsable et remplit ses obligations envers la communauté.

Recommandation :

La CCIRN et la CCVD suggèrent que l'entreprise poursuive ses engagements en matière de relations avec les communautés dans le cadre du projet et qu'elle continue à exercer ses activités de manière sécuritaire et responsable sur le plan social et environnemental.

Impacts sur le développement de projets miniers et industriels

Le développement de nouveaux projets miniers et/ou industriels au Québec est généralement assujéti à la procédure d'évaluation des impacts et à un grand nombre de lois et règlements. Particulièrement, l'article 197 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère interdit d'autoriser un projet « s'il est susceptible d'en résulter une augmentation de la concentration dans l'atmosphère d'un contaminant... au-delà de la valeur limite prescrite pour ce contaminant... ou au-delà de la concentration d'un contaminant pour lequel cette valeur limite est déjà excédée ».

L'arsenic et d'autres métaux (baryum, cuivre, nickel et plomb) sont présents dans l'air ambiant de Rouyn-Noranda au-delà de la concentration permise par les normes Le plan d'action présenté par la Fonderie Horne prévoit que l'arsenic et d'autres métaux seront toujours en concentration supérieure aux normes pendant plusieurs années encore.

Ainsi, en autorisant le dépassement des normes, compte tenu de l'interprétation littérale que le Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) fait de l'article 197 RAA, dans le dossier Falco le gouvernement limite la diversité

économique qu'apporteraient de nouveaux projets dans la région et freine la progression de son développement industriel et technologique. La CCIRN et la CCVD sont préoccupées et s'inquiètent des effets qu'une telle décision pourrait avoir sur la vitalité économique du territoire.

Tel que mentionné précédemment, le projet Horne 5 ne générerait potentiellement que très peu de ces contaminants problématiques, en fait, ses taux d'émissions sont négligeables et dont avec aucun réel effet. Considérant que la volonté du législateur au moment de la mise en fonction du RAA était de ne pas ajouter un contaminant dans un milieu déjà en dépassement, le CCIRN, au regard des chiffres démontrés par le Falco, crois que l'esprit même de la réglementation est tout à fait rencontré et devrait par le fait même être approuvé par les autorités.

Conclusion

Rappelons-nous que l'Abitibi-Témiscamingue, de Val-d'Or à Rouyn-Noranda, a été littéralement fondée sur la richesse de ses minéraux. Nos collectivités dépendent de l'exploitation de nos ressources naturelles et nous avons besoin de celles-ci pour alimenter notre essor socioéconomique. Si nous souhaitons nourrir notre croissance et prétende à la diversification de notre économie, nous avons besoin de l'industrie minière comme moteur indispensable. Ainsi, particulièrement dans un contexte de positionnement stratégique en lien avec l'innovation et le développement du plein potentiel minier québécois, il est de l'avis de la CCIRN et de la CCVD que l'Abitibi-Témiscamingue profitera grandement de la présence d'un acteur d'importance comme Falco.

À travers ce mémoire, la CCVD et la CCIRN manifestent également leur appui à leurs entreprises membres pour qui le projet Horne 5 est un tremplin de plus pour renforcer leur expertise unique. Des innovations peuvent y être mises en pratique, innovations qui dicteront l'avenir de l'industrie minière, et qui sont déjà, ou qui deviendront prochainement, des incontournables dans le milieu.

Elles sont également convaincues que le projet Horne 5 de Ressources Falco Ltée représente une opportunité majeure pour notre région. Sur le plan économique, il créera environ 500 emplois locaux, stimulera l'économie régionale et offrira de nombreuses opportunités aux entrepreneurs locaux, notamment grâce à des programmes de formation et des partenariats éducatifs avec des institutions comme le complexe La Source-Polymétier.

Sur le plan social, le projet permettra à des travailleurs miniers de se rapprocher de leur famille, renforçant ainsi le tissu social de notre communauté. L'implication de Ressources Falco dans des initiatives communautaires, telles que la construction de nouvelles infrastructures sportives et le soutien à des événements culturels, valorise la ville et la région en enrichissant la vie communautaire.

L'engagement de l'entreprise envers le développement durable et le respect des meilleures pratiques de l'industrie, illustré par son dialogue continu avec les communautés locales et sa stratégie ESG, renforce notre confiance en ce projet. En somme, nous soutenons le projet Horne 5 et encourageons son approbation, convaincus qu'il contribuera significativement au développement économique et social de l'Abitibi-Témiscamingue.

De par son engagement envers ses membres et l'ensemble des entreprises de son territoire, ainsi que de par son mandat qui est de favoriser les intérêts des gens d'affaires, les initiatives structurantes et la création d'emplois, la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda et la Chambre de commerce de Val-d'Or se sont intéressées au projet Horne 5. Depuis déjà de nombreuses années, les Chambres reconnaissent et valorisent l'apport du secteur minier dans l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un secteur qui génère de nombreux emplois directs et indirects. L'Abitibi-Témiscamingue est également renommée pour la qualité de ses entreprises bâtisseuses de mines et preneuses d'ordre, ainsi que pour les recherches faites par l'Unité de recherche et de service en technologie minérale et Centre de technologie en résidus industriels (CTRI).

Notre intérêt se situe principalement au niveau des impacts économiques du projet, puisqu'ils seront importants (construction, exploitation - emplois directs et indirects et dépenses), sans compter les retombées indirectes comme les dépenses dans les commerces, les partenariats qui se développeront et l'implication avec le milieu.

Donc, dans la mesure où les autorités compétentes jugeront que le projet répond aux normes environnementales et aux exigences en matière de sécurité, la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda et la Chambre de commerce de Val-d'Or prennent position en faveur de la réalisation du projet Horne 5 de Ressources Falco Ltée.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information supplémentaire et vous remercions de l'attention portée à ce mémoire.